

<p style="text-align: center;"><b>DIPLÔME D'UNIVERSITÉ</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ANATOMIE CHIRURGICALE DES LAMBEAUX</b></p> <p style="text-align: center;"><b>3<sup>ème</sup> Cycle</b></p>
---

*UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.*

### **ARTICLE I : CREATION**

Par décision du conseil de l'UFR de Sciences Médicales III et du Conseil d'Administration de l'Université de Bordeaux, il est créé à compter de 1999/2000, un diplôme d'Université "Anatomie Chirurgicale des Lambeaux", adapté aux différentes spécialités chirurgicales pratiquant les techniques habituelles de la chirurgie réparatrice, en particulier les lambeaux tissulaires, **en remplacement du D.U « Anatomie et Chirurgie Cervico-faciale et réparatrice »**.

Le nouvel intitulé, "D.U. Anatomie Chirurgicale des Lambeaux", est plus adapté à l'enseignement dispensé à travers ce D.U.

En effet, il y est développé aussi bien les techniques de reconstruction par lambeau pour la région cervico-faciale que pour les régions des membres (supérieurs et inférieurs) et le tronc.

Il est placé sous le parrainage des sociétés savantes et des collèges chirurgicaux concernés :

- Association des Anatomistes de langue française,
- Société Française de chirurgie maxillo-faciale,
- Société Française d'ORL,
- Société Française de chirurgie plastique et reconstructive de la tête et du cou,
- Institut G. PORTMANN,
- Société Française de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique,
- Société Française de cancérologie cervico-faciale,
- Société Française de chirurgie pédiatrique,
- Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (SOFCOT),
- Groupe d'Etude Main (GEM).

### **ARTICLE II : OBJECTIFS**

Ce DU a pour but d'apporter les notions indispensables, anatomo-chirurgicales, préalables à la chirurgie des lambeaux.

L'enseignement rappellera les bases anatomiques des différentes techniques utilisées en chirurgie réparatrice.

Il permet de développer une recherche personnelle axée sur la spécialité de l'étudiant.

### ARTICLE III : INSCRIPTIONS

#### A) Spécialités concernées :

Ce D.U. est destiné aux spécialistes pratiquant les techniques de chirurgie reconstructrice et réparatrice, qu'ils soient en formation ou qualifiés.

Les spécialités concernées sont :

- 1- La chirurgie cervico-faciale (O.R.L.)
- 2- La chirurgie plastique, réparatrice et esthétique
- 3- La chirurgie maxillo-faciale
- 4- La chirurgie orthopédique
- 5- La chirurgie pédiatrique

#### B) Conditions de titre :

Sont admis à s'inscrire :

- Les spécialistes qualifiés de l'espace européen et étranger hors Europe, diplômés et agréés pour exercer une des spécialités définies dans l'article 3, dans leur pays d'origine, installés ou non, en chirurgie générale, plastique, pédiatrique, maxillo-faciale, ORL et orthopédique ;
- Les spécialistes qualifiés installés ou non, en chirurgie générale, plastique pédiatrique, maxillo-faciale, ORL et orthopédique ;
- Les assistants des hôpitaux (dans les spécialités suivantes : Chirurgie cervico-faciale, Chirurgie plastique, réparatrice et esthétique, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orthopédique et en Chirurgie pédiatrique) ;
- Les DES, DESC (jusqu'en 4ème année, dans les mêmes spécialités que la catégorie précédente) ;
- Les internes inscrits à l'Université de Bordeaux.

**Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).**

#### C) Autorisation d'inscription :

Les candidats doivent obtenir une autorisation écrite d'inscription pédagogique, délivrée par le Conseil restreint, en fonction de la capacité d'accueil et de formation.

#### D) Capacité d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : 15

#### E) Coût de la formation :

→ 800€ /an en formation initiale

→ 1000€ /an en formation continue

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

### ARTICLE IV : ORGANISATION DU DIPLOME

L'organisation générale de l'enseignement est soumise à l'approbation et à la surveillance de trois conseils :

- **Un conseil restreint**, associant les responsables du laboratoire d'Anatomie de l'UFR des Sciences Médicales, ainsi que les enseignants spécifiquement concernés :
  - Pr Vincent CASOLI
  - Pr Philippe PELISSIER
  - Pr Vincent PINSOLLE et Dr Anaïs DELGOVE

Il propose le Directeur du D.U., nommé pour trois ans par le Président de l'Université de BORDEAUX.

- **Un conseil scientifique**, associant les responsables chirurgicaux des différentes spécialités concernées :
  - Pr Vincent CASOLI
  - Pr Claire MAJOUFRE
  - Pr Valérie FRANCO-VIDAL

Il assure la surveillance de l'enseignement et la validité des épreuves d'examens.

Il apporte une garantie éthique et morale, et contrôle la régularité administrative et scientifique des résultats publiés.

- **Un conseil d'enseignement**, associant des enseignants reconnus dans les différentes options concernées :
  - Pr Vincent CASOLI
  - Pr Philippe PELISSIER
  - Pr Claire MAJOUFRE
  - Pr Vincent PINSOLLE et Dr Anaïs DELGOVE

## ARTICLE V : ENSEIGNEMENT

**A) Durée :** 1 an et le D.U. sera organisé tous les ans.

**B) Volume horaire :**

**Environ 80 heures :** 6 journées d'enseignement théorique et pratique au laboratoire d'anatomie, soit environ 54h + 4h d'examen et environ 22h de temps de formation à distance : étude de documents, travail personnel de dissection dans le laboratoire de faculté de rattachement du stagiaire, visionnage de vidéos en ligne.

**C) Modalités :**

L'enseignement est théorique et pratique.

L'enseignement théorique est axé sur les présentations orales, par dessins au tableau noir, de différentes questions d'Anatomie et de chirurgie des lambeaux. Il associe la préparation d'exposés oraux par les enseignants et les étudiants, ainsi que la réalisation d'un enseignement pratique.

L'enseignement pratique est dirigé par des dissections sur sujets préparés, permettant d'expliquer de facto les bases anatomiques révisées des différentes techniques de chirurgie des lambeaux.

Chaque année, il permettra de développer un thème précis en chirurgie reconstructrice. Une région anatomique donneuse de lambeaux sera étudiée de façon plus précise (enseignement théorique et pratique).

**D) Contenu :**

L'enseignement comprend le rappel des bases anatomiques générales des différentes techniques de chirurgie réparatrice, associant des exposés oraux, des dissections anatomiques et un mémoire, d'un travail anatomo-chirurgical à orientation en chirurgie réparatrice.

## ARTICLE VI : MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DE VALIDATION DU DIPLOME

**A) Examen de fin d'année :**

- une épreuve orale au tableau noir, notée sur 20,

- une épreuve pratique de dissection courte, notée sur 20,
- présentation audiovisuelle d'un mémoire noté sur 20 associée aux notes d'exposés oraux et de dissection (notés sur 20) pendant l'année.

Les examens se déroulent sur 1 jour en juin de 9h à 17h.

Sont déclarés admis au diplôme, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Les étudiants ayant échoué pourront être autorisés à redoubler moyennant le paiement des droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence et les frais de formation sous condition.

La durée du bénéfice est d'un an.

**B) Jury d'examen :**

Le jury d'examen, présidé par le Directeur du D.U., comprend au minimum trois membres :

- les directeurs du D.U,
- un membre du conseil restreint,
- un ou plusieurs membres du conseil de surveillance et d'enseignement.

Un ou plusieurs autres membres enseignants, titulaires ou non de l'Université de Bordeaux, peuvent être invités.

**ARTICLE VII : DELIVRANCE DU DIPLOME**

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**ARTICLE VIII : RESPONSABLES**

**Responsable : Docteur Anaïs DELGOVE**

**Coresponsable : Professeur Philippe PELISSIER**

Service de Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique

Centre François-Xavier Michelet

Place Amélie Raba-Léon

33000 BORDEAUX

[anais.delgove@chu-bordeaux.fr](mailto:anais.delgove@chu-bordeaux.fr)

**Création :** Conseil UFR III du 26/01/2000  
C.A. du 18/02/2000

**Modifications :** Conseil UFR III du 21/05/2001  
C.A. du 28/06/2001  
C.A. du 17/05/2002  
Conseil UFR III du 23/05/2002  
Conseil URF 3 du 17/04/2003  
C.A. du 20/05/2003  
Conseil UFR 3 du 28/03/2006  
C.A. du 04/05/2006  
Conseil UFR 3 du 12/04/2007  
C.A. du 10/05/2007

**Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023

**Augmentation du coût de la formation et modifications :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 15/05/2023  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023  
**(Version 8)**

**Mise à jour (volume horaire) :** 28/11/2024  
**(Version 8-1)**

**Modification (responsable) :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 05/05/2025  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025  
**(Version 9)**

## **ANNEXE 1**

### **PROGRAMME COMPLET**

Il est déterminé en début d'année universitaire, il peut varier d'une année sur l'autre, de façon mineure.

#### **ANATOMIE VASCULAIRE ET TISSULAIRE**

La peau,  
Le cuir chevelu,  
Les os,  
Les nerfs périphériques,  
Les tendons.

#### **CLASSIFICATION ANATOMIQUES DES LAMBEAUX**

Au hasard  
Pédiculés  
Axiaux  
Libres

#### **ANATOMIE DESCRIPTIVE DES LAMBEAUX**

Lambeaux locaux  
- Plasties cutanées  
- Lambeaux endubuccaux  
- Lambeaux péri-buccaux  
- Plasties tendineuses et musculaires

Lambeaux régionaux  
- Tête et cou  
- Membre thoracique  
- Membre pelvien  
- Tronc

Lambeaux à distance (libres)  
- Tête et cou  
- Membre thoracique  
- Membre pelvien  
- Tronc

## **ANNEXE 2**

### **REPARTITION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT ET DATES DES EXAMENS**

► Deux semaines d'enseignement théorique et pratique au laboratoire d'anatomie.

► Le D.U. sera organisé tous les ans

Les examens se déroulent sur 1 jour en juin de 9h à 17h